

DELIBERATION N°19/2026
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEREL-PRAGONDRA
SEANCE DU 21 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants : 13

Date de la convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars, à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COENDOZ, Maire .

Présents : Manon BOYER ; Julien PERNOT ; Camille JACQUEMIER ; Estelle CAMELLO ; Thomas COMLAR ; Fanny COUPPEY ; Kevin LEHOUX ; Maroussia ROCHER ; Léo BLERVAQUE ; Christine MOUCAUD ; Florence GAUTIN ; Robin GAILLARDET ; Morgane TARDY.

Absents : Damien CHAFFARDON ; Julien HUNERFURST.

Madame Estelle CAMELLO a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des représentants auprès de la CLECT – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et à la demande de la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Grand Chambéry, afin de représenter la commune et de participer aux travaux de cette commission.

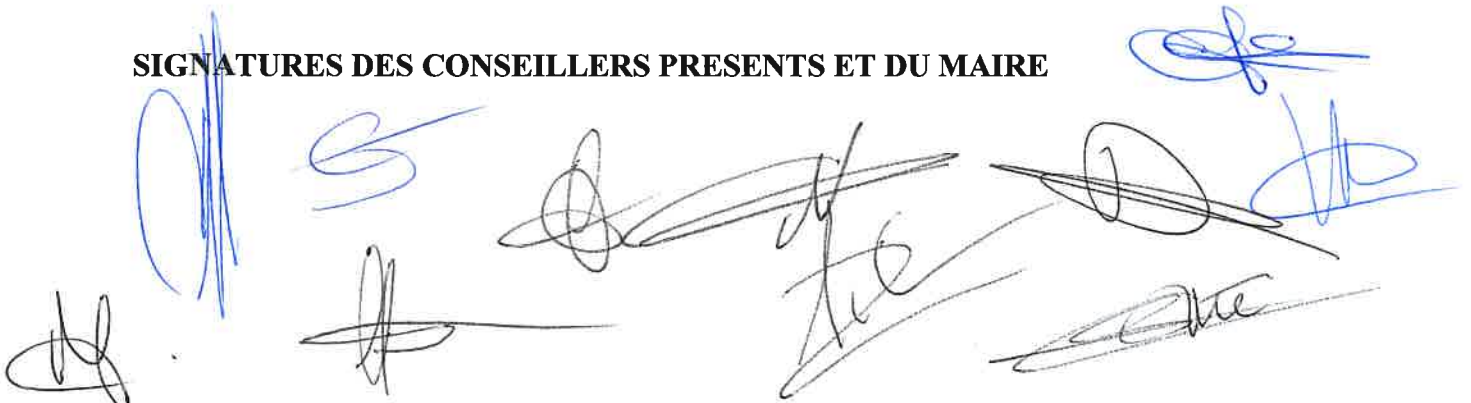
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DESIGNE** en qualité de représentant titulaire à la CLECT de Grand Chambéry :
 - **Madame Manon BOYER, Maire,**
- **DESIGNE** en qualité de représentant suppléant à la CLECT de Grand Chambéry :
 - **Madame Christine MOUCAUD,**
- **AUTORISE** la Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires auprès de la Communauté d'Agglomération de Grand Chambéry pour notifier cette désignation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la désignation des représentants de la commune auprès de le CLECT du communauté d'agglomération de Grand Chambéry.

Résultat du vote : Pour : 13 voix
 Abstentions : voix
 Contre : voix
 Ne participe pas au vote : voix

SIGNATURES DES CONSEILLERS PRESENTS ET DU MAIRE



Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/05/2026

Et publication ou notification le 24/05/2026

La secrétaire de séance
Madame Estelle CARMELLO



La maire,
Madame Manon BOYER





Mairie de Vérel-Pragondran
95 route de la Mairie
73230 VEREL-PRAGONDRAN
04.79.70.39.52
mairie.verelpragondran@wanadoo.fr

Objet : délibérations conseil municipal du 21 mars 2026

BORDEREAU D'ENVOI

**Transmis en deux exemplaires dont un à nous retourner
pour accusé de réception**

NATURE DES PIÈCES	NOMBRE DE PIÈCES	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none">▪ Délibérations de la 15 à la 27▪ Pièces annexes	13	1 exemplaire pour conservation et 1 exemplaire à nous retourner (les originaux au titre du contrôle de légalité)

Cordialement,

Le 23/03/2026

Maire

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

24 MARS 2026

DCL - ACCUEIL